

Section I. Avis d'appel d'offres National Ouvert N° DNCMP/692/F/2025-2026 relatif à la fourniture de 2 000 tonnes de la dolomie destinée à la culture de maïs sur colline, Saison A2027

Date de Publication : Le 24 / 5 / 2026

Date de dépôt des offres : Le 28 / 6 / 2026 à 10heures

Date d'ouverture des offres : Le 28 / 6 / 2026 à 10heures 30minutes

1. Le gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA), financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER ».
2. Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » prévoit utiliser ces fonds dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
 - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
 - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru dans le Renouveau le 05/8/2025, site des marchés publics du Burundi le 05/8/2025, site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 05/8/2024 et le 30/7/2025 sur le site de Burundi Jobs.
 4. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la **fourniture de 2 000 tonnes de la dolomie destinée à la culture de maïs sur colline, en saison A2027**. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.
 5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

PRODER

DAO relatif à la fourniture de la dolomie destinée à la culture de maïs sur colline, en Saison A2027

6. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont en **lot unique portant sur la fourniture de 2 000 tonnes de la dolomie destinée à la culture de maïs sur colline en Saison A2027.**
7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un **appel d'offres national**, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. Aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires.
9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise Avenue du Large n° 30, Zone KININDO ; Commune MUGERE ; Province de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00 et www.programmefidaburundi.org, sur le site web des marchés publics du Burundi www.warmp.bi, et sur le site de Burundi Jobs www.burundijobs.bi.

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille Francs Burundi (Bif 200.000) dont la moitié cent mille (100.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cent (100.000 BIF) sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à nti.come@programmefidaburundi.org avec copie pour information à ntircome@gmail.com Coordonnateur du PRODER et à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés, en mentionnant la référence de la publication (AAON N° DNCMP /602/F/2025-2026), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de la remise des offres figurant au point 10 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier physique ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

10. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 24 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 22/..6./2026 à 10 heures.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

À l'attention de :

Côme NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PRODER

Avenue du large n° 30 ; Zone KININDO ; Commune MUGERE ; Province de Bujumbura/Burundi ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions située au 1^{er} étage de l'Immeuble des Programmes et Projets financés par le FIDA au Burundi, le 22/..6./2026 à 10 heures 30 minutes.
12. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.

PRODER

DAO relatif à la fourniture de la dolomie destinée à la culture de maïs sur colline, en Saison A2027

13. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission de trois millions de francs Burundais (3 000 000 BIF).
14. La monnaie de soumission est le francs burundais (BIF).
15. Le délai de livraison est de soixante jours (60) jours calendrier compté à partir de la réception du contrat signé par toutes les parties.
16. Les offres doivent rester valides pendant cent-vingt (120) jours calendaires, comptés à partir de l'ouverture des offres.

Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Côme NTIRANYIBAGIRA
COORDONNATEUR DU PRODER

